

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : Commune de BAULAY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21700056100019

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE GRAY

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : Budget communal 40200 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	45
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
<b>B8 - Subventions versées</b>	46
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	47
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	48
B11.2 - Liste des établissements publics créés	49
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	50
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	51
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	52
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	53
D3 - Décisions en matière de taux	55
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	320

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	956,18
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	755,49
3	Dépenses d'équipement brut / population	331,58
4	Encours de dette / population (2) (3)	479,93
5	DGF / population	178,53
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	16,13 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	134,55 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	43,89 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	63,53 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-26,56 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	363 609,62	371 262,90	169 071,68	A1 176 724,96
<b>Investissement</b>	125 299,80	53 139,47	(3) -5 989,80	A2 -78 150,13
<b>Fonctionnement</b>	238 309,82	318 123,43	(4) 175 061,48	A3 254 875,09

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 19 064,00	III + IV 0,00		B1	-19 064,00
<b>Investissement</b>	I 19 064,00	III 0,00		B2	-19 064,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	157 660,96
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-97 214,13
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	254 875,09

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>19 064,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	19 064,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	106 343,00	203 557,13
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	19 064,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 78 150,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>203 557,13</b>	<b>203 557,13</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	399 417,96	241 757,00
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 157 660,96
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>602 975,09</b>	<b>602 975,09</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	23 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	116 919,00	19 064,00	47 043,00	47 043,00	66 107,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>140 203,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>106 107,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 083,00	0,00	19 300,00	19 300,00	19 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>19 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>159 286,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>125 407,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	363,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>363,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>159 649,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>125 407,00</b>
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>78 150,13</b>
------------------------------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>203 557,13</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	33 793,00	0,00	8 230,00	8 230,00	8 230,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>33 793,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 230,00</b>	<b>8 230,00</b>	<b>8 230,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 730,00	0,00	2 672,00	2 672,00	2 672,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	42 966,80	0,00	97 214,13	97 214,13	97 214,13
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>49 696,80</b>	<b>0,00</b>	<b>101 886,13</b>	<b>101 886,13</b>	<b>101 886,13</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>83 489,80</b>	<b>0,00</b>	<b>110 116,13</b>	<b>110 116,13</b>	<b>110 116,13</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	81 786,00		93 441,00	93 441,00	93 441,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	363,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>82 149,00</b>		<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>165 638,80</b>	<b>0,00</b>	<b>203 557,13</b>	<b>203 557,13</b>	<b>203 557,13</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>203 557,13</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>93 441,00</b>
--------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	166 750,48	0,00	170 482,96	170 482,96	170 482,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 664,00	0,00	49 350,00	49 350,00	49 350,00
014	Atténuations de produits	38 374,00	0,00	38 374,00	38 374,00	38 374,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	41 260,00	0,00	43 595,00	43 595,00	43 595,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>289 048,48</b>	<b>0,00</b>	<b>301 801,96</b>	<b>301 801,96</b>	<b>301 801,96</b>
66	Charges financières	3 260,00	0,00	3 050,00	3 050,00	3 050,00
67	Charges spécifiques (3)	15 862,00	0,00	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 563,00		925,00	925,00	925,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>310 733,48</b>	<b>0,00</b>	<b>305 976,96</b>	<b>305 976,96</b>	<b>305 976,96</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	81 786,00		93 441,00	93 441,00	93 441,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>81 786,00</b>		<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>392 519,48</b>	<b>0,00</b>	<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>399 417,96</b>
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 440,00	0,00	200,00	200,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 551,00	0,00	62 330,00	62 330,00	62 330,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	15 275,00	0,00	16 775,00	16 775,00	16 775,00
731	Fiscalité locale	66 984,00	0,00	68 307,00	68 307,00	68 307,00
74	Dotations et participations (3)	48 358,00	0,00	64 435,00	64 435,00	64 435,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 800,00	0,00	29 660,00	29 660,00	29 660,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>217 408,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 707,00</b>	<b>241 707,00</b>	<b>241 707,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>217 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>217 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>157 660,96</b>
-------------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>399 417,96</b>
------------------------------------------------------	-------------------

#### Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>93 441,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 300,00	0,00	19 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	66 107,00	0,00	66 107,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	25 000,00	0,00	25 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>125 407,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 407,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>78 150,13</b>
------------------------------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>203 557,13</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	170 482,96		170 482,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	49 350,00		49 350,00
014	Atténuations de produits	38 374,00		38 374,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	43 595,00	0,00	43 595,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	3 050,00	0,00	3 050,00
67	Charges spécifiques (9)	200,00	0,00	200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	925,00	0,00	925,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		93 441,00	93 441,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>305 976,96</b>	<b>93 441,00</b>	<b>399 417,96</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>399 417,96</b>
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 672,00	0,00	2 672,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 230,00	0,00	8 230,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		93 441,00	93 441,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>12 902,00</b>	<b>93 441,00</b>	<b>106 343,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>97 214,13</b>
---------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>203 557,13</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	200,00		200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	62 330,00		62 330,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	16 775,00		16 775,00
731	Fiscalité locale	68 307,00		68 307,00
74	Dotations et participations (8)	64 435,00		64 435,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	29 660,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	50,00	0,00	50,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>241 757,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>157 660,96</b>
-------------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>399 417,96</b>
------------------------------------------------------	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

## DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>159 649,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>125 407,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	23 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	116 919,00	19 064,00	0,00	47 043,00	47 043,00	0,00	47 043,00	66 107,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>140 203,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>106 107,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 083,00	0,00		19 300,00	19 300,00		19 300,00	19 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>19 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>159 286,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>125 407,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	363,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>363,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>78 150,13</b>
---------------------------------------------------------------	------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>203 557,13</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>122 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	33 793,00	0,00	8 230,00	8 230,00	8 230,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>33 793,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 230,00</b>	<b>8 230,00</b>	<b>8 230,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 730,00	0,00	2 672,00	2 672,00	2 672,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>6 730,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 672,00</b>	<b>4 672,00</b>	<b>4 672,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>40 523,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 902,00</b>	<b>12 902,00</b>	<b>12 902,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	81 786,00		93 441,00	93 441,00	93 441,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	363,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>82 149,00</b>		<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------------------------------	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>97 214,13</b>
---------------------------------------	------------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>203 557,13</b>
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>159 649,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>125 407,00</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	23 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	23 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	116 919,00	19 064,00	47 043,00	47 043,00	0,00	47 043,00	66 107,00	
2116	Cimetières	5 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2117	Bois et forêts	17 213,00	7 994,00	7 958,00	7 958,00	0,00	7 958,00	15 952,00	
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	9 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 756,00	
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	4 175,00	4 175,00	0,00	4 175,00	4 175,00	
2135	Installations générales, agencements	0,00	1 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314,00	
2138	Autres constructions	18 180,00	0,00	24 700,00	24 700,00	0,00	24 700,00	24 700,00	
2152	Installations de voirie	12 548,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
21538	Autres réseaux	6 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	55 850,00	0,00	5 410,00	5 410,00	0,00	5 410,00	5 410,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 130,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>140 203,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 043,00</b>	<b>106 107,00</b>

## Commune de BAULAY - Budget communal 40200 - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	19 083,00	0,00		19 300,00	19 300,00		19 300,00	19 300,00
1641	Emprunts en euros	17 083,00	0,00		17 300,00	17 300,00		17 300,00	17 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>19 083,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 300,00</b>	<b>19 300,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>159 286,00</b>	<b>19 064,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>125 407,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	363,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	363,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>363,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>122 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>	<b>106 343,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	33 793,00	0,00	8 230,00	8 230,00	8 230,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	13 754,00	0,00	2 030,00	2 030,00	2 030,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 700,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>33 793,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 230,00</b>	<b>8 230,00</b>	<b>8 230,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 730,00	0,00	2 672,00	2 672,00	2 672,00
10222	FCTVA	4 730,00	0,00	2 672,00	2 672,00	2 672,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>6 730,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 672,00</b>	<b>4 672,00</b>	<b>4 672,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>40 523,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 902,00</b>	<b>12 902,00</b>	<b>12 902,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	81 786,00		93 441,00	93 441,00	93 441,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	363,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	363,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>82 149,00</b>		<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>392 519,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>	<b>0,00</b>	<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>
011	Charges à caractère général (3)	166 750,48	0,00	0,00	170 482,96	170 482,96	0,00	170 482,96	170 482,96
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 664,00	0,00		49 350,00	49 350,00		49 350,00	49 350,00
014	Atténuations de produits	38 374,00	0,00		38 374,00	38 374,00		38 374,00	38 374,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	41 260,00	0,00	0,00	43 595,00	43 595,00	0,00	43 595,00	43 595,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>289 048,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>301 801,96</b>	<b>301 801,96</b>	<b>0,00</b>	<b>301 801,96</b>	<b>301 801,96</b>
66	Charges financières	3 260,00	0,00		3 050,00	3 050,00		3 050,00	3 050,00
67	Charges spécifiques (3)	15 862,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 563,00			925,00	925,00		925,00	925,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>21 685,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 175,00</b>	<b>4 175,00</b>		<b>4 175,00</b>	<b>4 175,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>310 733,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>305 976,96</b>	<b>305 976,96</b>	<b>0,00</b>	<b>305 976,96</b>	<b>305 976,96</b>
023	Virement à la section d'investissement	81 786,00			93 441,00	93 441,00		93 441,00	93 441,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>81 786,00</b>			<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>		<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------------------	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>399 417,96</b>
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**Commune de BAULAY - Budget communal 40200 - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

## RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>217 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	1 440,00	0,00	200,00	200,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 551,00	0,00	62 330,00	62 330,00	62 330,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	15 275,00	0,00	16 775,00	16 775,00	16 775,00
731	Fiscalité locale	66 984,00	0,00	68 307,00	68 307,00	68 307,00
74	Dotations et participations (2)	48 358,00	0,00	64 435,00	64 435,00	64 435,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	27 800,00	0,00	29 660,00	29 660,00	29 660,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>217 408,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 707,00</b>	<b>241 707,00</b>	<b>241 707,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>50,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>217 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>157 660,96</b>
----------------------------------------------	-------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>399 417,96</b>
------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>392 519,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>	<b>0,00</b>	<b>399 417,96</b>	<b>399 417,96</b>
011	Charges à caractère général (4)	166 750,48	0,00	0,00	170 482,96	170 482,96	0,00	170 482,96	170 482,96
60611	Eau et assainissement	600,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60612	Énergie - Électricité	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	1 500,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
613	Locations	8 000,00	0,00	0,00	9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00	9 100,00
61521	Entretien terrains	6 100,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 500,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 500,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00	0,00	6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
61524	Entretien bois et forêts	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	4 400,00	0,00	0,00	5 450,00	5 450,00	0,00	5 450,00	5 450,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00	0,00	530,00	530,00	0,00	530,00	530,00
618	Divers	58 983,48	0,00	0,00	58 607,96	58 607,96	0,00	58 607,96	58 607,96
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 200,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
623	Pub., publications, relations publiques	7 500,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 500,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00

## Commune de BAULAY - Budget communal 40200 - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6282	Frais de gardiennage	14 057,00	0,00		12 685,00	12 685,00	0,00	12 685,00	12 685,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 100,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	42 664,00	0,00		49 350,00	49 350,00		49 350,00	49 350,00
6218	Autre personnel extérieur	2 450,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	500,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6411	Personnel titulaire	20 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6413	Personnel non titulaire	10 264,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	9 300,00	0,00		13 800,00	13 800,00		13 800,00	13 800,00
6470	Autres charges sociales	150,00	0,00		150,00	150,00		150,00	150,00
014	Atténuations de produits	38 374,00	0,00		38 374,00	38 374,00		38 374,00	38 374,00
739211	Attribution de compensation	38 274,00	0,00		38 274,00	38 274,00		38 274,00	38 274,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	41 260,00	0,00	0,00	43 595,00	43 595,00	0,00	43 595,00	43 595,00
65311	Indemnités de fonction	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
65315	Formation	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6542	Créances éteintes	7 360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	4 390,00	0,00		4 950,00	4 950,00	0,00	4 950,00	4 950,00
65568	Autres contributions	1 600,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	370,00	0,00		370,00	370,00	0,00	370,00	370,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	320,00	0,00		320,00	320,00	0,00	320,00	320,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 950,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00

**Commune de BAULAY - Budget communal 40200 - BP - 2024**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>289 048,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>301 801,96</b>	<b>301 801,96</b>	<b>0,00</b>	<b>301 801,96</b>	<b>301 801,96</b>
66	Charges financières	3 260,00	0,00		3 050,00	3 050,00		3 050,00	3 050,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 260,00	0,00		3 050,00	3 050,00		3 050,00	3 050,00
67	Charges spécifiques (4)	15 862,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 862,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 563,00			925,00	925,00		925,00	925,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 563,00			925,00	925,00		925,00	925,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>21 685,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 175,00</b>	<b>4 175,00</b>		<b>4 175,00</b>	<b>4 175,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>310 733,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>305 976,96</b>	<b>305 976,96</b>	<b>0,00</b>	<b>305 976,96</b>	<b>305 976,96</b>
023	Virement à la section d'investissement	81 786,00			93 441,00	93 441,00		93 441,00	93 441,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>81 786,00</b>			<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>		<b>93 441,00</b>	<b>93 441,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>217 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	1 440,00	0,00	200,00	200,00	200,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	57 551,00	0,00	62 330,00	62 330,00	62 330,00
7022	Coupes de bois	39 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7023	Menus produits forestiers	300,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7025	Taxes d'affouage	2 625,00	0,00	2 450,00	2 450,00	2 450,00
7028	Autres produits forestiers	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 450,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	60,00	0,00	30,00	30,00	30,00
7037	Contribution pour dégradation des voies	1 132,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	370,00	0,00	450,00	450,00	450,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 250,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	15 275,00	0,00	16 775,00	16 775,00	16 775,00
73221	FNGIR	6 775,00	0,00	6 775,00	6 775,00	6 775,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
731	Fiscalité locale	66 984,00	0,00	68 307,00	68 307,00	68 307,00
73111	Impôts directs locaux	66 984,00	0,00	68 307,00	68 307,00	68 307,00
74	Dotations et participations (3)	48 358,00	0,00	64 435,00	64 435,00	64 435,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	28 500,00	0,00	28 564,00	28 564,00	28 564,00
741121	DSR des communes	7 300,00	0,00	24 595,00	24 595,00	24 595,00
741127	DNP des communes	2 500,00	0,00	3 970,00	3 970,00	3 970,00
742	Dot. aux élus locaux	4 547,00	0,00	4 815,00	4 815,00	4 815,00
744	FCTVA	1 575,00	0,00	1 048,00	1 048,00	1 048,00
7478	Participation Autres organismes	86,00	0,00	99,00	99,00	99,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 263,00	0,00	1 257,00	1 257,00	1 257,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	87,00	0,00	87,00	87,00	87,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 800,00	0,00	29 660,00	29 660,00	29 660,00
752	Revenus des immeubles	27 800,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	840,00	840,00	840,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	5 320,00	5 320,00	5 320,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>217 408,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 707,00</b>	<b>241 707,00</b>	<b>241 707,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>217 458,00</b>	<b>0,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>	<b>241 757,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					306 832,67									
1641 Emprunts en euros (total)					306 832,67									
	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	08/07/1998	08/07/1998	01/09/1999	51 832,67	R		4,300	4,300		A	P	O	A-1
	CRCA	10/04/2010	10/04/2010	23/12/2010	120 000,00	F		2,530	2,530		T	P	O	A-1
	CRCA	19/07/2011	19/07/2011	12/12/2011	75 000,00	F		4,150	4,150		T	P	O	A-1
	CRCA	01/05/2022	01/05/2022	01/09/2022	60 000,00	F		1,340	1,340		T	P	O	A-1
00001708557														
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

**Commune de BAULAY - Budget communal 40200 - BP - 2024**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>306 832,67</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		136 650,73					17 298,10	3 045,07	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		136 650,73					17 298,10	3 045,07	0,00	0,00
		0,00	A-1	12 074,21	7,00	R		4,300	1 565,47	458,82	0,00	0,00
		0,00	A-1	50 439,00	6,00	F		2,530	6 941,61	1 210,59	0,00	0,00
		0,00	A-1	17 435,71	2,00	F		4,150	6 112,48	629,28	0,00	0,00
00001708557		0,00	A-1	56 701,81	18,00	F		1,340	2 678,54	746,38	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**Commune de BAULAY - Budget communal 40200 - BP - 2024**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>136 650,73</b>					<b>17 298,10</b>	<b>3 045,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	136 650,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		29-11-2019
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens Travaux Etudes - 500	2	29/11/2019
L	Etudes et Docs Urba	50	29/11/2019
L	Travaux Réseaux Création Réhab	50	29/11/2019

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>1 188,00</b>
65748		MANIFESTATION SOUVENIR PRESIDENT	ASSOCIATION SOUVENIR MAUSOLEE REG. LIBERATION	Association	50,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	ACCA DE BAULAY	Association	152,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	AS DE BAULAY	Association	152,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	LES AMIS DU PONT GRABON	Association	152,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	AMICALE DES PECHEURS DE BAULAY	Association	152,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	CLUB LES RETROUVAILLES	Association	152,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	L'ECOLE BUISSONIERE	Association	150,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	76,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	ADMR	Association	76,00
65748		SUBVENTION COMMUNALE DE FONCTIONNEMENT	ELIAD	Association	76,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
25/02/2022 -	ASSOCIATION FONCIERE DE BAULAY		Association Foncière de Remembrement	25 000,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE SAONE			38 274,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Syndicat du Collège de FAVERNEY			1 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
REGIE DIRECTE	SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	14/04/2017	14/04/2017	21700056100035	SPIC	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
COMMUNE	Forêt			SPIC

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D2.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>0,00</b>
				(B)	

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>0,00</b>
				(C)	

<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>		<b>0,00</b>
		(A)			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D2.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>Produits d'exploitation courante :</b>	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	<b>0,00</b>

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
<b>Total facturations majeures</b>	<b>0,00</b>
<b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
<b>Total facturations internes</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (2)</b>	<b>0,00</b>

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>0,00</b>
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	<b>0,00</b>
Résultat financier	0,00
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	<b>0,00</b>
Résultat spécifique	0,00
<b>RESULTAT NET (6)</b>	<b>0,00</b>

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D3</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	226 200,00	3,49	38,74	0,00	87 630,00	3,57
TFPNB	34 700,00	0,90	29,52	0,00	10 243,00	4,20
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	35 500,00	3,74	7,10	0,00	2 521,00	3,75
<b>TOTAL</b>	<b>296 400,00</b>	<b>3,21</b>			<b>100 394,00</b>	<b>3,64</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Baulay, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A Baulay, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

BALLET Michel	
BAUDOUIIN Martial	
CARD Christophe	
CARMANTRAND Claude	
CLERC Gérard	
GERARD Frédéric	
GUENOT Anthony	
LEPASTOUREL Caroline	
MARTIN Pascal	
ROUSSEL Bernard	
VARENNE Adeline	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Baulay, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.